

La rationalisation de l'inconduite : comprendre le statut du politique chez Pierre Bourdieu

In: Revue française de science politique, 30e année, n°6, 1980. pp. 1198-1228.

Citer ce document / Cite this document :

Bon Frédéric, Schemeil Yves. La rationalisation de l'inconduite : comprendre le statut du politique chez Pierre Bourdieu. In: Revue française de science politique, 30e année, n°6, 1980. pp. 1198-1228.

doi : 10.3406/rfsp.1980.393933

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1980_num_30_6_393933

Résumé

La condamnation prononcée par Pierre Bourdieu contre la science politique est sans appel : « science officielle » ou « art du praticien », celle-ci ne saurait prétendre au statut de discipline scientifique constituée. Par son inconduite manifeste envers les politologues, Pierre Bourdieu leur pose deux questions qu'ils ne sauraient éluder : la science politique est-elle une entreprise de légitimation de l'univers politique et de la hiérarchie sociale qui le fonde ? Est-il possible de construire une science politique à partir de la théorie sociale de Bourdieu ?

La première interrogation suscite une réponse provisoire : la charge de la preuve reste à l'accusation, car la science politique académique ne se reconnaît guère dans le portrait que trace Pierre Bourdieu de la discipline. Le second problème trouve sa solution dans un examen détaillé du concept de « champ ». Au terme de l'analyse, la sociologie de Pierre Bourdieu, dans son esprit comme dans sa lettre, invalide le projet même de construire une science politique.

Abstract

The rationalisation of misconduct : understanding the status of politics according to Pierre Bourdieu
Frédéric Bon, Yves Schemel

Pierre Bourdieu 's condemnation of political science is final ; as an " official science " or " practitioner's art ", it cannot claim the status of an established scientific discipline. Through his evident misconduct with respect to political scientists, Pierre Bourdieu asks them two questions that they cannot evade : is political science an enterprise aimed at legitimizing the political world and the social hierarchy on which it is founded ? Is it possible to construct a political science on the basis of Bourdieu's social theory ? The answer to the first question must be provisional ; the prosecution must prove its case, for academie political science is hardly recognizable in the portrait of the discipline drawn by Pierre Bourdieu. The answer to the second question lies in a detailed study of the concept of " field ". The conclusion of this analysis is that, in both spirit and letter, Pierre Bourdieu's sociology quashes the very proposal to construct a political science.

LA RATIONALISATION DE L'INCONDUITE

Comprendre le statut du politique chez Pierre Bourdieu

FRÉDÉRIC BON
YVES SCHEMEIL

Il faut sans doute un peu d'inconscience et beaucoup de présomption pour évaluer l'œuvre de Pierre Bourdieu avec le regard du politologue. Car l'auteur a par avance disqualifié l'entreprise en soulignant

« la contribution qu'apporte à l'illusion de l'autonomie et de la compétence spécifique, ce que l'on appelle la " science politique " et qui s'enseigne dans les Instituts de sciences politiques. Rationalisation — au double sens — de la compétence qu'exige pratiquement l'univers de la politique et que possèdent à l'état pratique les " professionnels " de la politique, cette fausse science est une quasi-systématisation de " l'art " des praticiens, de ce " sens politique " qui permet de s'adapter à un public, d'anticiper les stratégies d'un adversaire ou de s'ajuster à une situation : elle vise à légitimer cette maîtrise pratique en lui donnant les apparences de la scientificité en même temps qu'à en accroître l'efficacité en mettant à son service des techniques rationnelles, comme le sondage ou les relations publiques. Loin de contribuer à la science objective de l'univers " politique ", elle travaille à sa légitimation en reprenant à son compte le découpage de l'objet préconstruit et l'axiomatique implicite qui est au principe de ce découpage, c'est-à-dire la réduction du champ de la politique au champ de production idéologique : par là, elle fait disparaître la question des conditions sociales de la production des dispositions durables et transposables qui sont elles-mêmes la condition de la production et de la réception du discours politique ou, ce qui revient au même, la question de la mobilisation comme action propre-

ment politique ..., par la rencontre de l'éthos avec un logos capable de le révéler à lui-même »¹.

Dès lors, le commentateur ne pourra pas trouver de passage entre deux écueils : utiliser la même rhétorique et retourner le compliment, c'est démontrer par la hargne de la réponse que l'attaque a porté juste² ; s'en tenir aux normes de la discussion académique, c'est prouver son appartenance au monde des dominants, ceux par qui et pour qui existe la règle. Pire encore, ce serait demander à Pierre Bourdieu de s'y conformer, le convier à traiter les politologues comme des scientifiques ou des collègues, c'est-à-dire nier leur réussite comme idéologues de la classe dominante.

Espérant, sans beaucoup d'illusions, échapper au dilemme qui nous est imposé, nous n'ajouterons rien aux difficultés de la tâche. C'est pourquoi nous ne ferons ni la sociologie du sociologue, ni la description de sa trajectoire, ni l'analyse de ses stratégies sans prétendre respecter à chaque instant la neutralité désincarnée qui sied à tout exercice universitaire.

L'œuvre de Pierre Bourdieu interpelle la science politique sur deux registres différents. En mettant en cause son statut de discipline scientifique d'abord : à ce niveau, il convient moins de réfuter le réquisitoire

1. 1977, d, p. 87. (Les références renvoient à la bibliographie qui se trouve en fin d'article). On observe ici un repentir de Bourdieu : dans *La distinction* (1979, a), il reprend en effet cet article en le rectifiant sur quelques points (chapitre 8, « Culture et politique »). Par exemple, il oublie, p. 464, paragraphe 3 du livre, les « larmes de crocodile » que les politologues versent sur l'abstention « au nom de l'idéologie libérale de la participation électorale », dont parle « Questions de politique », p. 55 et 56, ainsi que le passage sur « ce que l'on appelle la "science politique" et qui s'enseigne dans les Instituts de sciences politiques », de même qu'il ne trouve pas utile de réaffirmer « douter que la théorie de l'opinion que les politologues acceptent, au moins tacitement, soit aussi neutre socialement qu'ils le croient ». Enfin, il se ravise, p. 484 du livre, quand la phrase suivante, tirée de la p. 64 de l'article : « l'échantillon représentatif est-il si représentatif lorsque, comme ici, il produit un véritable artefact en faisant exister par l'interrogation des opinions qui ne se seraient pas exprimées autrement ... », devient : en procédant ainsi « on a toutes les chances de produire de toutes pièces un simple artefact » (souligné par nous).

2. Sans doute vaudrait-il mieux prendre « conscience que l'on ne peut espérer réduire par la réfutation logique des propos dont l'insuffisance logique témoigne assez qu'ils ne peuvent être tenus et reçus que parce qu'ils ont pour principe des raisons sociologiques plus fortes que toutes les raisons logiques » ; ce qui « empêche de répondre », car « il y a tant à faire ... qu'il vaut mieux employer l'énergie et le temps limité dont on dispose à faire progresser la connaissance du monde social » (1978, d, p. 22). Et pourtant, il serait facile de pratiquer sur le texte de Bourdieu le traitement qu'il fait subir à Balibar (1975, j) ne serait-ce qu'en se demandant qui, de Bourdieu ou de Heidegger, se met « en mesure d'obtenir du lecteur conforme que, devant les calembours les plus déconcertants ou les platitudes les plus criantes, il retourne contre lui-même les mises en garde magistrales ... s'interdisant de juger un auteur une fois pour toutes par lui-même instauré en juge de toute compréhension ? » (1975, k, p. 119).

de Pierre Bourdieu que de mesurer la fécondité des questions qu'il sou-
lève. En proposant une conception totalisante de la société et des scien-
ces sociales ensuite, elle provoque une question inverse : est-il possible
de fonder une science du politique à partir des théories de Pierre Bour-
dieu ?

« L'univers " pur " de la science la plus " pure " est un champ social
comme un autre, avec ses rapports de forces et ses monopoles, ses lut-
tes et ses stratégies, ses intérêts et ses profits, mais où tous ces
invariants revêtent des formes spécifiques » (1975, f, p. 91). On ne sau-
rait donc reprocher à la science politique de ne pas se conformer à
« l'image irénique de la " communauté scientifique " telle que la décrit
l'hagiographie scientifique ... sorte de " règne des fins " qui ne connaî-
trait pas d'autres lois que celle de la concurrence pure et parfaite des
idées, infailliblement tranchée par la force intrinsèque de l'idée vraie »
(*ibid.*, p. 92).

Que le politologue défende ses « intérêts » n'est rien moins que
banal ; sa situation en ce domaine reproduit celle du physicien, du
mathématicien par ou même de l'authentique sociologue. La différence
tient à la nature de ces « intérêts », c'est-à-dire à leur convergence avec
ceux de la classe dominante. Technique du pouvoir (sondages, relations
publiques, planification, etc.) qui s'enseigne dans les écoles du pouvoir
(Sciences Po., ENA), la science politique est une « science royale » au
même titre que la science économique avec laquelle on peut la confon-
dre : l'une (comme l'autre) est « la politique dans la mesure où sous
l'apparence d'énoncer l'être, elle annonce ce qui doit être » (1976, b,
p. 48) ; « s'il existe une science politique ou, ce qui revient au même,
une politique scientifique, le seul avenir est l'avenir de la science qui
appartient aux plus compétents, justifiés dans leur monopole de la poli-
tique par leur monopole de la science » (*ibid.*, p. 49).

Ce que recouvre le terme « science politique » reste chez Pierre
Bourdieu d'une remarquable imprécision. Dans les énoncés généraux, il
se réfère à l'ensemble de l'enseignement des « instituts de sciences poli-
tiques ». Lorsqu'il étudie le contenu du discours politologique, il se
limite à l'étude des commentaires journalistiques des enquêtes d'opi-
nion. Dans un vaste amalgame, il établit un continuum qui va des pro-
ductions de la science politique universitaire au journalisme « savant ».

Certes, il est parfaitement légitime de s'interroger sur l'existence
intellectuelle de la science politique. Mais on ne saurait mettre en doute
son existence sociale en tant que discipline universitaire bien circons-

critère : existence d'une section au CSCU, d'un concours d'agrégation, d'une association et d'une revue française de science politique, etc. L'oubli n'est pas innocent. Car, s'il avait perçu cet objet social, Pierre Bourdieu se serait rendu compte que la science politique *stricto sensu* occupe une place relativement marginale dans les établissements qu'il nomme ; que la seule filière des Instituts d'études politiques où elle constitue l'armature de l'enseignement est précisément celle qui ne joue pas le rôle de pépinière de la classe dirigeante ; que les politologues en mesure de pratiquer le jeu de la connivence entre le « dirigeant éclairé » et « l'intellectuel éclairant » dans ces « lieux neutres » que sont les commissions, réunions de travail et autres colloques sont l'exception plutôt que la règle (1976, b, p. 6) ; que les activités de consultation politique, lorsqu'elles existent, se font plus souvent au profit de l'opposition et des syndicats que de la majorité ; que la distribution des opinions politiques y est comparable à celle des autres disciplines relevant des sciences sociales. Bref, que le statut du politologue est une illustration banale de la coupure entre les intellectuels et les politiques, que Tocqueville observait déjà dans la France d'Ancien Régime.

Une sociologie de la science politique, qui respecterait la règle durkheimienne de la définition préalable³, reste encore à faire dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. Comme, dans une justice bien ordonnée, la charge de la preuve revient à l'accusation, suspendons l'arrêt science politique-science du pouvoir pour un supplément d'information.

Toutefois, cette accusation recouvre une objection beaucoup plus profonde qui met en cause la démarche même de la science politique ; celle-ci reprendrait à son compte le découpage socialement préconstruit de l'objet politique. Pour n'être pas nouvelle, cette interrogation n'a perdu ni sa pertinence, ni son actualité ; le nombre des articles qui traitent de la définition du repérage du politique, de l'objet de la science politique ou de ses relations avec les disciplines voisines (histoire, sociologie, anthropologie, etc.) est là pour en témoigner. Cette situation — incertitude sur l'objet et la méthode — n'est pas spécifique de la science politique ; elle la partage avec la plupart des sciences sociales y compris la sociologie que Pierre Bourdieu classe, avec un optimisme qu'on aimerait partager, parmi les sciences définitivement constituées (1980, e).

Si l'objection est recevable, le jugement ne peut porter que sur le nouveau découpage proposé. Il ne peut donc être formulé qu'au terme

3. Mieux respectée dans les textes épistémologiques (cf. 1968, a) que dans les études sociologiques de Pierre Bourdieu.

de l'examen de la théorie du politique chez Bourdieu. Toutefois, on peut poser d'emblée une exigence : qu'au terme de l'examen l'objet politique, dans ses composantes essentielles, ne soit pas volatilisé. Or le simple examen des intérêts intellectuels de Pierre Bourdieu conduit à un doute pernicieux.

Il existe entre la construction de l'œuvre de Bourdieu et l'ensemble formé par celles de Durkheim et de Mauss un parallélisme surprenant. A *La division du travail social* répond *Travail et travailleurs en Algérie* ; aux *Formes élémentaires de la vie religieuse* correspondent à la fois les essais d'ethnologie kabyle, les travaux sur le champ religieux et sur les classifications ; à *L'évolution pédagogique en France*, ainsi qu'*Education et sociologie*, répliquent *Les héritiers*, *La reproduction*, *Les étudiants et leurs études* ; enfin, *Les règles de la méthode sociologique* sont réécrites dans *Le métier de sociologue*. Quant au *Suicide*, on peut considérer qu'il ouvre à Bourdieu le chemin de *L'amour de l'art*, de *L'art moyen*, et de *La distinction* : l'étude sociologique d'un objet « marginal » généralement considéré comme relevant de la psychologie ou de la liberté individuelle. Dans ce tableau synoptique, qui va jusqu'à la parenté des titres (*Esquisse d'une théorie de la pratique* est-il totalement étranger à *Esquisse d'une théorie de la magie* ?), apparaissent quelques blancs significatifs : le droit⁴, l'État et, d'une façon générale, tout ce qui relève du politique institutionnalisé.

La même observation pourrait être faite à propos de Max Weber. Par exemple, lorsque Pierre Bourdieu reprend l'analyse webérienne de la religion, il transfère sur l'Église tous les caractères que Weber attribue à l'État — « contrôle de l'accès aux moyens de production, de reproduction et de distribution des biens de salut » (1971, h, p. 319) ; « rapports de force », qui obligent à la routinisation et à l'institutionnalisation de la force coercitive (1971, f, *passim*).

Ce glissement renvoie sans doute à un choix théorique plus profond. A force de vouloir mettre la violence symbolique à la racine de toutes les pratiques sociales, Pierre Bourdieu en vient à oublier le rôle de la violence tout court, des institutions qui régulent son utilisation et donc à éliminer la spécificité du politique comme organisation de l'exercice de la violence légitime. Les mécanismes de domination dans

4. L'oubli n'est pas spécifique de Pierre Bourdieu et semble être l'une des caractéristiques (inconscientes) de la sociologie française contemporaine. Toutes les grandes constructions sociologiques du XIX^e siècle donnent une place de choix à une théorie du droit que l'on retrouve aussi bien chez Durkheim que chez Marx, Tönnies et Weber. Cette tradition s'est perdue au XX^e siècle sans que cet abandon ait été réellement théorisé.

les sociétés différenciées sont suffisamment efficaces et subtils pour que « les détenteurs des moyens de maîtriser ces mécanismes et de s'approprier les profits matériels ou symboliques produits par leur fonctionnement puissent faire l'économie des stratégies orientées expressément et directement vers la domination des personnes » (1980, c, p. 226). Ainsi, la sociologie politique de Bourdieu ignore le maintien de l'ordre et les manifestations de rue, le lock-out et les grèves, la police, l'armée, la justice et les prisons⁵.

Reformulée en termes épistémologiques, la question du découpage de l'objet politique interdit l'accès de la science politique au statut de science sociale développée. Rationalisation de la compétence qu'exige l'action politique, c'est-à-dire du sens pratique des politiciens professionnels, la science politique relève pour l'essentiel de la connaissance phénoménologique⁶ qui « explicite la vérité de l'expérience première du monde social, c'est-à-dire la relation de familiarité avec l'environnement familier, appréhension du monde social comme monde naturel et allant de soi, qui par définition ne se réfléchit pas et qui exclut la question de ses propres conditions de possibilité » (1972, a, p. 163). Dans la meilleure des hypothèses et dans les meilleures de ses productions, elle ne pourra atteindre que la connaissance objectiviste qui « construit les relations objectives (e. g. économiques et linguistiques), qui structurent les pratiques et les représentations des pratiques, c'est-à-dire, en particulier, la connaissance première, pratique et tacite, du monde familier, au prix d'une rupture avec cette connaissance première, donc avec les présupposés tacitement assumés qui confèrent au monde social son caractère d'évidence et de naturel » (*ibid.*). Mais, jamais, faute de prendre en compte le sens des pratiques qui la constitue, elle ne pourra atteindre le stade de la connaissance praxéologique qui caractérise la sociologie d'après l'œuvre de Pierre Bourdieu.

En effet, ce mode de connaissance « a pour objet non seulement le système des relations objectives que construit le mode de connaissance objectiviste, mais les relations dialectiques entre ces structures objecti-

5. Sauf quand il s'agissait davantage « d'humeur » ou « d'humanisme » : dans certains travaux sur l'Algérie (en particulier, 1961, b).

6. Par exemple, « cette compétence tout à fait spécifique que détiennent les commentateurs et les analystes politiques, et qui permet de maîtriser le système des possibles, de recenser l'ensemble des prises de position pertinentes sur la question, de définir le sens qu'elles revêtent dans la stratégie interne et externe des groupes politiques concernés et de déceler les enjeux que chacun de ces groupes y engage » (1979, a, p. 540).

ves et les dispositions structurées dans lesquelles elles s'actualisent et qui tendent à les reproduire » (*ibid.*).

L'épistémologie de Pierre Bourdieu est donc sensiblement plus complexe qu'une simple mise en cause des prénotions du sens commun⁷. La sociologie se constitue au prix d'une double rupture. La première, qui constitue la connaissance objectiviste, met en question les conditions de possibilité de l'expérience première. Elle permet ainsi la production de la connaissance théorique du monde social contre les pré-supposés de la connaissance pratique.

Mais cette opération est en même temps une mutilation. La démarche objectiviste s'interdit de construire une théorie de la pratique autrement que sous la forme « d'un sous-produit négatif ou, si l'on peut dire, comme un déchet, immédiatement mis au rebut, de la construction des systèmes de relations objectives » (1972, a, p. 169). Par exemple, le structuralisme linguistique ne peut penser les pratiques linguistiques que sur le mode de l'exécution.

La connaissance praxéologique s'inscrit dans ce point aveugle de l'objectivation. Elle construit la théorie de la connaissance pratique du monde social au prix d'une seconde rupture en mettant en question les conditions de possibilités, théoriques mais aussi sociales, de la question objectiviste. Ainsi, dans un mouvement tout hégélien, « la connaissance praxéologique n'annule pas les acquis de la connaissance objectiviste mais les conserve et les dépasse en intégrant ce que cette connaissance avait dû exclure pour les obtenir » (1972, a, p. 164).

La séduction de ce programme est incontestable. Le rêve du sociologue est de trouver ce point de vue incomparable d'où l'on pourrait à la fois objectiver la réalité sociale et saisir cette vision objectivante, réconcilier le regard froid de la statistique et la chaleur de l'observation participante, rendre compte à la fois des structures et des pratiques ; bref de construire un discours assez puissant pour se fonder lui-même en construisant simultanément une science de la société et une sociologie de cette science en train de se faire⁸.

7. La diffusion de cette image simpliste s'explique sans doute par le climat intellectuel des années 60 au cours desquelles Pierre Bourdieu a publié ses premiers travaux épistémologiques, la place donnée dans ces textes au commentaire de Bachelard, à la critique durkheimienne des prénotions et aux invectives rituelles contre la sociologie spontanée.

8. Sur « l'objectivation participante », voir 1978, c, et 1979, a, p. 594-595. L'ambition de Bourdieu est exprimée de manière très claire dans ses entretiens (1970, d ; 1980, d et e). Elle est, de plus, très concordante (« pour se donner le moyen d'intégrer en un système cohérent sans sacrifier à la compilation scolaire ou à l'analyse éclectique les apports des différentes théories partielles et mutuellement exclusives (apports aussi indépassables en l'état actuel que les antinomies qui les opposent), il faut tâcher de se situer au lieu géométrique des différentes perspectives, c'est-à-dire au point d'où se laissent

Ici encore, l'arbre doit se juger à ses fruits. Toutefois, on peut se demander dans quelle mesure cette ambition est raisonnable. Depuis la formulation il y a un demi-siècle du théorème de Gödel, les logiciens ont abandonné l'espoir insensé de construire un système logique assez puissant pour rendre compte de ses propres énoncés.

Certes, l'analogie ne permet pas de condamner a priori l'entreprise ; mais elle incline au moins à la prudence. D'autant qu'à peine engagée l'application du programme se suspend au moment décisif. Si l'on admet que l'analyse sociale des conditions d'énonciation du discours sociologique est la tâche première de la sociologie et que la fondation d'une science de la société n'est possible qu'au prix d'une socio-analyse, alors il serait fondamental que l'interrogateur s'interrogeât lui-même. Car, s'il est intéressant d'apprendre comment Paul F. Lazarsfeld fut amené à fonder une « multinationale scientifique » (Pollack, 1979), il serait plus essentiel encore, dans une perspective praxéologique, d'élucider les conditions sociales de création et de développement de l'entreprise prospère qu'anime Pierre Bourdieu, les relations qu'elle entretient avec les organismes publics, comme le CORDES, ou privés de financement de la recherche, les positions que ses membres occupent dans les commissions universitaires et para-universitaires et les stratégies qu'ils y mettent en œuvre. On chercherait en vain, dans la collection complète de *Actes de la recherche*, une esquisse de réponse à ces questions.

Le second danger de l'approche praxéologique est qu'elle habille et justifie un curieux laxisme méthodologique. Il suffit de lire avec un peu d'attention les œuvres de Pierre Bourdieu pour remarquer la surprenante désinvolture avec laquelle il traite le matériel empirique. A titre d'exemple, Pierre Bourdieu observe, dans *Un art moyen*, que l'activité photographique est un attribut masculin. Il souligne que « le fait que la compétence en manière de technique soit statutairement accordée aux hommes n'explique pas complètement l'attribution au mari de cet acte du culte familial. C'est au chef de famille qu'incombe la charge

apercevoir à la fois ce qui peut et ce qui ne peut pas être aperçu à partir de chacun des points de vue » (1971, h, p. 285, c'est nous qui soulignons). L'ambition est comparable à celle de Peter Berger et Thomas Luckmann (« Notre approche de la nature de la réalité sociale doit beaucoup à Durkheim et à son école ... quoique nous ayons modifié la théorie durkheimienne de la société en introduisant une perspective dialectique dérivée de Marx ainsi qu'une insistance sur la manière dont la réalité sociale se constitue au travers des significations subjectives qui vient de Weber », Berger, Luckmann, 1966, p. 15). On ne peut espérer régler en quelques paragraphes le problème épistémologique que pose Bourdieu : il n'en est dit ici que ce qui paraissait indispensable à la bonne compréhension du texte.

d'accomplir le rituel de solennisation que la femme peut seulement susciter, mimer ou doubler » (1965, c, p. 50). L'argument est convaincant. Malheureusement, il se trouve que la distribution s'inverse pour la pratique, plus prestigieuse, de la photographie en couleur. Peu importe, « la pratique des femmes... n'est le plus souvent qu'un redoublement de la pratique des hommes. Aussi est-elle plus étroitement dépendante des occasions solennelles de la vie familiale et plus souvent sentie comme un luxe qui, fréquemment, implique l'usage de la photographie en couleurs... ». Le terrain est déjà moins sûr. Admettons cependant l'analyse ; l'observation devrait valoir pour le cinéma ; hélas, la relation s'inverse à nouveau. Cela ne trouble en rien le commentateur qui, imperturbable, conclut : « ... sans toutefois aller jusqu'à employer les moyens les plus solennisants » (1965, c, p. 347)⁹.

Ainsi, l'observation n'a pas pour tâche de contrôler la validité des hypothèses, mais seulement d'illustrer un développement théorique. Le commentaire ne constitue pas un effort de démonstration mais doit avant tout régulariser les données en ramenant à la norme du schéma théorique celles qui, en apparence, pourraient le contredire.

Dans *La distinction* (1979, a), cette fonction s'exprime jusque dans la typographie. Composé en petits caractères avec un faible interligne¹⁰, le discours empirique s'efface, simple adjuvant d'un discours sociologique dont l'ordonnancement aurait pu être troublé par son intégration au texte. Il n'est pas jusqu'au savant désordre de la mise en page de la revue *Actes de la recherche* qui ne participe du même principe. Justifiée par une idéologie iconoclaste, la rhétorique typographique remplit ici une fonction précise : transformer l'illustration (au sens propre du terme) en preuve.

En soi, ces observations ne condamnent pas l'entreprise. Les sciences sociales sont des sciences trop neuves et le principe illustratif y est trop répandu pour que l'on puisse le porter au seul débit de Pierre Bourdieu. En outre, les règles de méthodes sont, dans leur essence, négatives et n'ont par elles-mêmes aucun pouvoir créateur. L'intégrisme en ce domaine peut conduire à la stérilité. Il est en revanche plus dangereux de théoriser des procédures aussi douteuses que celle qui

9. On n'en finirait pas de citer des interprétations hâtives ou forcées dont on veut supposer qu'elles sont inscrites dans le cadre d'un désir de bien faire. Ainsi, cette formule naïve parmi d'autres, p. 475 in 1979, a : « Les jeunes (disent) plus souvent que les plus âgés (26 % des moins de 49 ans contre 23 % des 50-64 ans et 19 % des 65 ans et au-delà) s'intéressent beaucoup aux sondages d'opinion » (c'est nous qui soulignons).

10. Et des fréquences statistiques présentant souvent de faibles écarts (1979, a, p. 468, 2^e paragraphe, ou 470).

consiste à compenser l'artificialité et la sécheresse des relations statistiques par « des observations et des interrogations en situation réelle » (1979, a, p. 595) ou par « les informations que le sociologue en tant que sujet social possède inévitablement, et qui, contrôlées par la confrontation avec les données mesurables de l'observation, peuvent entrer dans le discours scientifique » (*ibid.*), car, quels que soient le talent et la bonne volonté du sociologue, le contrôle qui se fonde sur la comparaison de données aussi hétérogènes sera toujours illusoire¹¹.

Que Bourdieu récuse l'idée même d'une science politique, ne signifie pas qu'il se désintéresse de la question du politique. Au contraire, il réserve une place centrale dans sa théorie sociologique à cette notion qu'il construit en recourant au concept de champ.

Si Bourdieu utilise souvent ce concept, il ne le définit que rarement, non sans lui donner plusieurs sens. En première approximation, c'est un marché plus ou moins concurrentiel, « avec ses rapports de force et ses monopoles, ses luttes et ses stratégies, ses intérêts et ses profits » (matériels ou symboliques) où les nouveaux venus se heurtent aux puissances établies qui tentent de les contenir ou de les exclure. Plus exactement : un « espace professionnel » dont le « fonctionnement ordinaire » obéit à des règles invariantes quoiqu'elles puissent s'accompagner d'effets différents selon qu'il s'agit, par exemple, d'un champ artistique ou d'un champ religieux. Car les agents qui s'affrontent pour améliorer leur position défendent des intérêts différents d'un champ à l'autre.

Le champ est aussi le « lieu de l'énergie sociale accumulée » par des luttes antérieures, énergie que chaque agent tente de mobiliser à son profit afin de réaliser « l'opération fondamentale de l'alchimie sociale, transformer des relations arbitraires en relations légitimes, des différen-

11. Le politologue pratique également cette anthropologie au second degré (appuyée sur un contrôle statistique), mais il ne s'en contente pas. Aussi pourra-t-il trouver étrange « la défiance que doivent, en bonne méthode, inspirer les comparaisons entre des éléments dissociés des systèmes historiques d'où ils tiennent leur valeur », surtout si elle s'accompagne d'exceptions comme dans la suite du passage cité (1980, c, p. 386-387, note 33). De deux choses l'une : ou bien il s'agit là d'une mise en garde banale et donc superflue ; ou bien elle prétend justifier le manque de comparatisme de Bourdieu qui répugne à comparer l'Algérie aux autres pays arabes et la France aux autres pays occidentaux — quoiqu'il glisse parfois insensiblement de l'Algérie (kabyle ? arabe ?) à la France (1980, c, p. 117-118) et de la France aux États-Unis (voir 1979, a, p. 494 sur Lipset).

ces de fait en distinctions officiellement reconnues ». Ainsi, ce qui est proprement culturel et arbitraire, au sens saussurien comme au sens littéral, devient incorporé aux agents. Ils croient alors au caractère naturel, fatal, d'une domination insupportable si elle n'était « méconnue comme telle », c'est-à-dire légitimée. De même que la gravitation ne se découvre qu'à travers la chute des corps, de même un champ ne s'appréhende qu'indirectement, en observant les stratégies. La seule existence d'un champ occulte la violence réelle qui l'a rendu nécessaire et possible, pour lui substituer sa forme euphémisée en violence symbolique.

Car le champ, en dernière analyse, est une réplique locale de l'opposition dominants-dominés, autour de laquelle s'organise la société globale : « Le champ, comme l'a dit Randall Collins, est une certaine structure de la distribution d'un certain type de capital. Le capital, cela peut être de l'autorité universitaire, du prestige intellectuel, du pouvoir politique, de la force physique, selon le champ considéré »¹².

Lorsqu'un groupe est dépourvu d'une espèce de capital requise pour pénétrer dans un champ, ou quand son patrimoine périclète, il peut essayer d'imposer une autre espèce de capital (par exemple : capital intellectuel contre capital financier) sur un marché de biens matériels ou symboliques, d'où les détenteurs du capital dont il est dépourvu sont absents. C'est très exactement ce que nous enseigne la constitution du champ religieux, achevée lorsque les clercs réussissent à établir le caractère naturel de la coupure entre sacré et profane, instaurant ainsi le « monopole de la manipulation des biens de salut », pour reprendre la formule wébérienne que Bourdieu affectionne. Les prêtres déposent ainsi les laïcs de toute compétence religieuse légitime. Petits producteurs indépendants de salut (sorcières, prophètes) ou simples auto-consommateurs (pratiquant domestiquement le culte des ancêtres), ceux-ci sont livrés à leur domination. Car le capital religieux, bien que non économique, permet d'inverser symboliquement la hiérarchie sociale en imposant aux exploités une domination intellectuelle qui les place, dans ce champ et uniquement dans ce champ, dans une position dominée par les intellectuels religieux.

La leçon du Judaïsme antique n'est donc pas oubliée : ce que les Lévites sont parvenus à imposer aux propriétaires terriens (et aux paysans), en procédant pour la première fois sans doute à cette « inversion

12. 1977, e, p. 386. Emporté par le style « parlé » d'une conférence, Bourdieu reconnaît sa dette envers le sociologue américain Randall Collins, auteur d'un travail de maîtrise en 1965 à Berkeley sur la construction d'un « champ scientifique », celui de la psychologie (cf. sur ce point Ben-David, Collins, 1966).

chiasmatisque » des positions sociales, les petits-bourgeois d'aujourd'hui le tentent constamment. La lutte des classes devient ainsi une « lutte des classements » où chacun cherche à prendre l'autre dans un filet auquel il prétend lui-même échapper. Le capitalisme moderne, par la spécialisation qu'il requiert et les processus de rationalisation qui l'accompagnent, favorise en effet la différenciation des compétences dont la reconnaissance est l'enjeu de stratégies. D'une part, les dominants de chaque champ veulent conserver un droit de cooptation dans leur recrutement : ils répugnent donc à admettre en leur sein, et au même rang, des dominés ambitieux que n'auraient nullement découragés les épreuves d'initiation : maîtrise du style de vie en plus de la richesse ou de la connaissance. D'autre part, les prétendants essayent de prendre la place des dominants : c'est la stratégie du « coup de force » profanant les valeurs existantes, dévaluant de manière subite l'espèce de capital détenue par les dominants — la nouvelle monnaie chassant la précédente qui n'a plus cours forcé. Ou, à défaut, de contraindre les dominants à leur faire une place : c'est la stratégie qui impose l'existence sociale du cadre, ou qui invente la vie d'artiste. On se bat pour des titres, pour des postes, pour se distinguer, en créant de nouvelles positions dans le champ, ou, tout simplement, un nouveau champ.

Lorsque aucune de ces deux stratégies (stratégies de *transgression* ou stratégies de *distinction*) n'est gratifiante, il ne reste plus en effet qu'à opérer une *reconversion*. Celle-ci marque l'impuissance d'un agent social ou d'une fraction de classe à définir « l'exercice légitime du pouvoir » (1978, b, p. 45-46), ou à « imposer des catégories de perception et d'appréciation légitimes » dans un champ donné (1976, b, p. 39). Reconversion d'autant plus facile que le capital de départ est plus important ou que les terrains d'accueil sont moins encombrés. Certains emprunteront la voie royale de Sciences Po. et de l'ENA pour donner à leur fortune l'onction de la compétence publiquement reconnue ; d'autres, bénéficiant d'un soutien familial tiendront boutique dans le colifichet de luxe, la poésie d'avant-garde ou le salon de thé rive gauche.

Dans la mesure où le principe de distinction est un principe aussi fondamental que ceux de la production et de la circulation des valeurs, ces stratégies n'en font en réalité qu'une, face à l'incapacité de se distinguer (« faire de nécessité vertu ») des classes dominées. Celles-ci, rationalisant a posteriori les effets de leur condition de classe, acceptent la « causalité du probable » : le probable statistiquement devient

une norme de conduite, par exemple, le choix d'un enseignement court ou long en fonction des chances qu'on a d'achever l'un ou l'autre selon sa classe d'appartenance (1974, a). Les classes dominées se résignent à admettre la légitimité de pratiques qui leur sont étrangères, faute de capital économique, culturel ou social suffisant, et sont condamnées à un découpage de la réalité qui les oppose aux « autres » : les paysans acceptent d'être photographiés par un professionnel ou un touriste citadin mais se méfient de leurs pareils lorsqu'ils photographient, « s'emmoussieurant » ainsi de façon illégitime ; les ouvriers reconnaissent le droit à la photo d'art, abstraite ou technique, mais estiment que « ce n'est pas pour eux » (1965, b et c).

La lutte des classes s'analyse dès lors comme une *lutte de distinction des fractions de classe* : jeu des fractions de la classe dominante, dans lequel s'insèrent les fractions dominantes des classes dominées. Les positions occupées dans ce conflit pourraient être représentées graphiquement sur un continuum dont l'une des extrémités serait fermée par les dominants-dominants (exemple, la bourgeoisie d'Etat, riche en capital économique, en capital scolaire, en capital culturel, et en capital social — ensemble de « relations » et de « crédits » divers), l'autre par les exclus, c'est-à-dire les paysans, qui ne possèdent aucune forme de capital exigible dans un monde urbain et dont les stratégies ne parviennent même pas à leur permettre de se reproduire biologiquement en tant que classe (1973, c). Entre les deux, les dominants-dominés (patronat traditionnel et provincial, professions libérales, intellectuels, artistes, davantage pourvus en capital culturel que les dominants, mais moins riches) ; les dominés-dominants (petits-bourgeois ascendants non dépourvus de « bonne volonté culturelle » mais sans autre capital économique que celui qu'ils mettront à la disposition de la génération suivante par l'épargne, le sacrifice, l'ascèse), enfin, les dominés-dominés (dépourvus de tout, mais capables de reproduire leur classe et de perpétuer ses valeurs : les ouvriers, ou encore : petits-bourgeois descendants, « prolétaroides »).

A la multiplication des champs correspond la diversité des espèces de capital et des modes de domination qui leur sont associés. Cette division du travail de domination est rendue possible par l'existence d'une monnaie en laquelle se convertissent toutes les espèces de capital : le pouvoir. Tous les champs ont pour propriété d'occulter le pouvoir détenu selon les règles du jeu qui leur sont propres. Ils sont producteurs d'illusion : par exemple, illusion de l'intérêt du travail ou de l'art pour l'art, alors que ces intérêts sont liés respectivement au champ de la production et au champ artistique (1980, b, p. 10-11 ; 1971, g :

1977, b). De même, chaque champ occulte sa relation aux autres champs, créant l'illusion d'une autonomie de fonctionnement doublée de l'illusion d'une autonomie des agents.

Si tout est illusion, le politique est illusoire — c'est de la « magie sociale » (1975, b, p. 186 ; et 1979, c, p. 5) — et le « politologue » un illusionniste. Il croit en effet repérer des mécanismes de domination propres au champ politique, alors que c'est la loi de spécialisation des champs qui constitue le politique en même temps qu'elle l'escamote, puisqu'elle légitime la domination, la rend imperceptible, l'adoucit. Un contre-exemple est fourni par l'analyse des sociétés cosmogoniques où l'on ne trouve ni marché, ni institutions légales, ni Etat. Dans de pareilles sociétés (qu'analyse Bourdieu, ethnologue de la Kabylie) « la redistribution ostentatoire qui est à la base de l'autorité politique » oblige donateurs et receveurs à d'incessants « témoignages de gratitude, d'hommages, de respect » pour « reconvertir du capital économique en capital symbolique qui produit des relations de dépendance économiquement fondées mais dissimulées sous le voile des relations morales » — ce que Bourdieu appelle la « plus-value symbolique » (1980, c, p. 210). Conférer à la dette l'apparence d'un don est plus économique : la substitution de la violence symbolique à la violence réelle permet au « donateur » et au « donataire » d'entretenir l'illusion qu'ils sont liés par une relation éthique et non politique.

Le mode de domination peut réaliser des économies supplémentaires en euphémisant au second degré cette première censure de la violence : à la « forme élémentaire » de la domination personnelle peut s'ajouter ou se substituer une forme complexe, anonyme, en un mot institutionnalisée, grâce à laquelle il n'est plus nécessaire de procéder à « la réaffirmation continue des rapports de force par l'usage déclaré de la force » (*ibid.*, p. 229), surtout si le recours à la violence ouverte est impossible, car

« seule la pleine institutionnalisation peut permettre, sinon de faire complètement l'économie de la "montre", du moins de ne pas en dépendre complètement pour obtenir la croyance et l'obéissance des autres et pour mobiliser leur force de travail ou leur force de combat... Aux relations entre des agents indissociables des fonctions qu'ils remplissent et qu'ils ne peuvent perpétuer qu'en payant sans cesse de leur personne, l'institutionnalisation substitue les relations strictement établies et juridiquement garanties entre des positions reconnues... existant de leur existence propre, distincte et indépendante de leurs occupants actuels et potentiels, eux-mêmes définis par des titres qui, comme les titres de noblesse, les titres de propriété ou les titres scolaires, les autorisent à occuper ces positions » (*ibid.*, p. 227).

Le manque d'intérêt de Bourdieu pour l'analyse précise des mécanismes d'institutionnalisation paraîtrait curieux si celui-ci ne recouvrait sous ce terme la seule activité de légalisation des titres produits par d'autres instances. Si l'on ne trouve pas de sociologie de l'Etat chez Bourdieu, c'est parce qu'il lui préfère une sociologie de l'Ecole :

« Dans des modes de production plus anciens..., les changements du mode de production commandaient plus rapidement et plus directement le changement des rapports de production. Dans un état du mode de production où le capital culturel incorporé dans les machines et dans les producteurs qui font marcher les machines est très grand, c'est le système d'enseignement qui devient l'instance dominante de production des agents » (1975, e, p. 96, c'est nous qui soulignons).

Si bien que les agents vont se battre pour définir en leur faveur ce qu'est un poste (le nommer, c'est déjà en délimiter les fonctions) et la place qu'il occupe dans la hiérarchie :

« On voit se réintroduire la politique (autrement évacuée) sous la forme de stratégies individuelles que les agents mettent en œuvre pour se défendre contre l'exploitation ou pour l'exercer — dans les luttes de classes quotidiennes —, pour obtenir le rendement maximum de leurs titres ou tirer le plus grand profit de leurs postes ; ou encore sous la forme de stratégies collectives, mises en œuvre par les syndicats et visant à établir, par le conflit ou la négociation, une relation garantie entre le titre et le poste » (ibid., p. 102).

Le système des postes est donc la représentation du système des rapports de production, que vise à déformer ou à renforcer le système des titres. Les rapports de force réels sont occultés par le droit (état antérieur de ces rapports de force) mais révélés par les conduites des agents, dans ce qu'elles paraissent avoir de plus subjectif. En décernant des titres, l'Etat ne fait pas autre chose que l'entrepreneur en attribuant des postes : cacher les rapports économiques de production et les rapports politiques de domination derrière le subterfuge du droit, de la légitimité (avec tel titre, le droit d'occuper tel poste est légitimement reconnu et opposable à tous). Dès lors, Bourdieu ne craint pas d'être taxé d'incohérence en abandonnant la sociologie des formes de l'Etat¹³, non qu'elles n'aient aucune importance, mais parce que l'Etat est avant

13. La distinction des modes de domination « durs » ou « doux » ne saurait remplacer la distinction wébérienne des types d'autorité. Elle n'est d'ailleurs pas originale : on la retrouve chez Crozier (pouvoir noble, pouvoir honteux), et même chez Jouvenel (potentia et potestas) ou Charles Merriam (credenda et miranda) (Crozier, 1964 ; Jouvenel, 1964 ; Merriam, 1934).

tout un arbre qui cache la forêt : un lieu où la violence, comme l'argent, perd son odeur. Il renonce, dans le même mouvement, à constituer une sociologie des rapports de production pour se concentrer sur l'échelon stratégique où s'articulent base économique et sommet juridique. Etudier l'État, ce serait oublier que sa souveraineté publique est assise sur d'infinies souverainetés privées et camouflées. L'École, pour sa part, reproduit la structure de classe sans que l'on s'en aperçoive. S'en prendre au ministère qui élabore les programmes ou aux procédures de recrutement des enseignants reviendrait à ignorer que l'éducation obéit à une logique qui échappe aux fonctionnaires chargés de la mettre en œuvre. Dire que le système d'enseignement reflète les rapports de production conduit à ignorer qu'il n'y a pas subordination, mais homologie entre le système de production et le « système de production des producteurs », entre le poste et le titre, comme il y a homologie entre la production de biens de consommation sans cesse diversifiés et la demande de distinction croissante des consommateurs :

« Le principe de l'homologie fonctionnelle et structurale qui fait que la logique du champ de production et la logique du champ de consommation sont objectivement orchestrées, réside dans le fait que tous les champs spécialisés... tendent à s'organiser selon la même logique... et que les oppositions qui tendent à s'établir en chaque cas entre les plus riches et les moins riches en capital spécifique, entre les dominants et les dominés, les tenants et les prétendants, les anciens et les nouveaux entrants, la distinction et la prétention, l'orthodoxie et l'hérésie, l'arrière-garde et l'avant-garde, l'ordre et le mouvement, etc. sont homologues entre elles... et homologues des oppositions qui organisent le champ des classes sociales (entre dominants et dominés) ou le champ de la classe dominante (entre fraction dominante et fraction dominée) » (1979, a, p. 257).

Bref, toute surdétermination, fût-elle limitée par l'ajout d'une « dernière instance », est fallacieuse, elle dispense de rechercher, sur le terrain, l'existence d'homologies réelles et est incapable d'expliquer les décalages, qui sont autant d'écartés différentiels inscrits dans la logique du fonctionnement du système, autrement qu'en les qualifiant de « relatifs » (comme dans « l'autonomie relative du politique ») ou de « provisoires », c'est-à-dire d'exceptions à la règle, alors qu'ils constituent la règle elle-même. En revanche, point n'est besoin de faire appel aux intentions des acteurs, à une quelconque téléologie harmonisant les résultats et les stratégies, à une volonté de dominer par anticipation et manipulation, encore moins par un monopole de la coercition physique, même légitime. Les agents sociaux ne sont ni des marionnettes, ni

des marionnettistes. Ils se croient libres, et d'ailleurs ils le sont : libres de réaliser par leurs conduites ce que la société programme pour eux¹⁴.

Quoi qu'ils fassent, leurs actions aboutissent, par « une correspondance quasi miraculeuse » (*ibid.*), à l'homologie structurale de leurs positions dans chaque champ. Il suffit que soit « constitué le système des mécanismes qui assurent de leur propre mouvement la reproduction de l'ordre établi », « mécanismes objectifs et institutionnalisés tels que le marché auto-réglé », « mécanismes capables d'assurer la reproduction de l'ordre politique en dehors de toute intervention expresse » (1980, b, p. 223-225).

En réalité, le miracle s'accomplit à travers la production des *habitus*,

« systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement " réglées " et " régulières " sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre » (1980, c, p. 89).

L'*habitus* « assure la présence active des expériences passées qui, déposées en chaque organisme sous la forme de schémas de perception, de pensées et d'action, tendent, plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité des pratiques et leur constance à travers le temps » (1980, c, p. 91). Ainsi, la régulation sociale s'effectue d'elle-même par incorporation de la règle¹⁵.

14. Les mécanismes conflictuels eux-mêmes sont régulateurs, quels que soient les objectifs des agents sociaux. Qu'on en juge au vu de ces deux fragments, volontairement inversés pour la clarté de la présentation : « Cette forme particulière de lutte des classes qu'est la lutte de concurrence est celle que les membres des classes dominées se laissent imposer lorsqu'ils acceptent les enjeux que leur proposent les dominants, lutte intégratrice et, du fait du handicap initial, reproductrice puisque ceux qui entrent dans cette sorte de course poursuite où ils partent nécessairement battus, comme en témoigne la constance des écarts, reconnaissent implicitement, par le seul fait de concourir, la légitimité des buts poursuivis par ceux qu'ils poursuivent ». « Comprendre ce mécanisme, c'est d'abord apercevoir l'inanité des débats qui s'engendrent dans l'alternative scolaire de la permanence et de l'altération, de la structure et de l'histoire, de la reproduction et de la " production de la société " et qui ont pour principe réel la difficulté à admettre que les contradictions et les luttes sociales ne sont pas toutes et toujours en contradiction avec la perpétuation de l'ordre établi : que, par delà les antithèses de la " pensée par couples ", la permanence peut être assurée par le changement et la structure perpétuée par le mouvement » (1978, d, p. 22).

15. Ce concept d'incorporation semble sortir tout droit des travaux à vocation sociologique de Freud. On voit dans *Malaise dans la civilisation* comment le retournement de

Les tentatives de Bourdieu pour affiner sa pensée, d'abord en dédoublant incorporation et objectivation (1976, d), puis en y ajoutant un troisième terme, l'institutionnalisation, stade suprême des deux états précédents (1979, c), se heurtent à une contradiction logique. Le corps propre s'oppose au corps social, et l'homme à ses produits parmi lesquels on trouve les institutions, simples objets susceptibles d'appropriation (par la définition d'ayants droit) au même titre que les livres, les disques, les meubles, etc. C'est pourquoi le troisième terme n'est qu'une redondance du deuxième et leur opposition apparente (en fait, celle des droits réels et des droits personnels) subordonnée à une autre : incorporation immédiate (exemple : socialisation par la famille, autodidactisme) ou incorporation médiatisée par l'objectivation (exemple : socialisation par l'école). Le seul effet propre de l'objectivation-institutionnalisation, c'est d'assurer la transmissibilité du capital, au contraire du capital incorporé qui « ne peut être accumulé au-delà des capacités d'appropriation d'un agent singulier ; il dépérit et meurt avec son porteur » (1979, c). Ainsi, même quand il nous parle d'institutions, Bourdieu ne voit que des titres (comme le montre le fait que le « champ institutionnel » n'est que le « champ des détenteurs de titres » (1976, b)), à la rigueur des postes, mais surtout des corps (1980, c, p. 111-134). Chez lui, la conscience collective, loin de nécessiter une régulation permanente, est un inconscient collectif (qu'il doit à la version structuraliste de l'œuvre durkheimienne). L'hexis corporelle devient alors éminemment politique : se tenir droit ou courbé, le front haut ou la tête basse, faire face ou éviter le regard, toutes ces postures qu'imposent les habitus sont les signifiants d'ordres sociaux, les révélateurs d'un ordre politique (« le point d'honneur est du politique à l'état par », 1980, c, p. 226).

L'agressivité contre soi-même assure la substitution du contrôle du « surmoi » — culturel — à celui du « ça » — naturel — ; et dans Bourdieu que le « système de production des producteurs... tend à renvoyer les agents, par un mouvement qui n'a rien de personnel, du terrain de la crise et de la critique sociales au terrain de la critique et de la crise personnelles » (1978, d, p. 19). Freud est sans doute le grand absent de l'œuvre de Bourdieu. On peut avoir une idée du jugement que celui-ci porte sur celui-là à la lecture du texte suivant : « C'est à condition d'apercevoir clairement que le modèle freudien est un cas particulier du modèle qui fait de toute expression le produit d'une transaction entre l'intérêt expressif et la nécessité structurale d'un champ agissant sous forme de censure, que l'on peut rapatrier sur le terrain de la politique, où ils se sont souvent formés, les concepts élaborés par la psychanalyse pour rendre raison des effets symboliques de la répression sociale qui, au sein de l'unité domestique comme champ de rapports de force d'un type particulier..., s'exerce sur une classe particulière d'intérêts, les pulsions sexuelles, et pour décrire le travail d'euphémisation qui... produit des idéologies à usage privé » (1975, k, p. 109).

Dans une première définition du politique, liée à l'incorporation, le politique c'est du symbolique. Tout est donc politique, au point que le sociologue de la construction de l'objet, en général, devient ici le sociologue de la dissolution de l'objet politique particulier, même si sa démarche laisse supposer qu'il s'agit de sa préoccupation essentielle (« tous les choix philosophiques... sont politiquement surdéterminés », 1975, k, p. 142), et même si le politique-politique ou politique-public constitue réellement le terme de son parcours¹⁶.

Le politique doit être dévoilé partout, spécialement dans ces domaines que la sociologie académique tient pour insignifiants. Dès ses premiers travaux, Pierre Bourdieu plaide pour une sociologie des objets illégitimes :

« Héritière d'une tradition de philosophie politique et d'action sociale, la sociologie doit-elle abandonner à d'autres sciences le projet anthropologique et, se donnant pour objet exclusif l'étude des conditions les plus générales et les plus abstraites de l'expérience et de l'action, peut-elle rejeter dans l'ordre de l'insignifiant les conduites qui ne proposent pas l'évidence immédiate de leur importance historique ? » (1965, c, p. 17 ; c'est nous qui soulignons).

Les oublis de la société savante sont significatifs, la hiérarchisation des terrains d'étude n'est pas neutre¹⁷. Il convient donc de la subvertir au nom d'un axiome simple : dans le « jeu chinois », dans le sport, dans la bande dessinée (1976, e ; 1978, e ; Boltanski, 1975), les pratiques des agents sociaux nous disent sans cesse l'existence et l'actualité de la lutte des classes, comme le formule très bien Luc Boltanski à propos de la méthode d'Erving Goffman :

« Il consacre ses meilleures analyses aux multiples conflits de classe que produit la routine de la vie quotidienne. Il pose ainsi les fondements d'une

16. En témoigne la succession chronologique des « modes de domination » (dont la première version paraît dans *Actes* (1976, d), et la seconde, p. 209-231 du *Sens pratique* (1980, c) ; « Questions de politique » (1977, d) ; « Le mort saisit le vif » (1980, b) où les concepts de parti, d'État, d'histoire, sont discutés, et où le thème du totalitarisme est approfondi. Depuis ses articles sur la révolution algérienne (1961, b ; 1962, b), Bourdieu n'avait plus abordé directement les problèmes les plus ouvertement politiques. De surcroît, *La distinction* (1979, a, p. 526) parle de systématisation provisoire.

17. Bourdieu le répète d'ailleurs dans le final de *La distinction*, publiée quatorze ans plus tard, mais qui repose toujours largement sur la même enquête (commandée en 1963 par Kodak-Pathé au Centre de sociologie européenne) : « Les obstacles épistémologiques que doit surmonter la science sociale sont d'abord des obstacles sociaux : telle la représentation commune de la hiérarchie des tâches constitutives du métier de sociologue qui porte tant de chercheurs à se détourner des activités humbles, faciles et fécondes pour se porter vers des exercices à la fois difficiles et stériles » (p. 598).

La rationalisation de l'inconduite

science inédite de la politique qui, à la différence de la science politique des politologues, ne limiterait pas son champ aux objets socialement et explicitement qualifiés comme politiques, mais analyserait les relations et les stratégies objectivement politiques qui se tissent au jour le jour entre agents des différents groupes ou des différentes classes sans nécessairement s'apparaître comme telles »¹⁸.

Ainsi, si la science dominante doit parfois concéder l'existence d'une lutte des classes où elle est la plus voyante (la conception de l'Etat), elle hiérarchise les objets d'étude de manière à éviter qu'on la voit là où elle est moins manifeste. L'inversion de la démarche habituelle, sorte de renversement symbolique de l'ordre social, devient prioritaire¹⁹. Il arrive même qu'elle soit poussée au-delà des limites habituelles des sciences sociales, c'est-à-dire au-delà de la culture : le paysage, le corps humain deviennent eux aussi des marqueurs politiques²⁰.



Par l'incorporation que réalise l'*habitus*, le politique devient social. Est-il possible de le faire réapparaître en l'objectivant sous la forme d'un champ spécifique sans donner des armes à « l'illusionnisme » des politologues ?

18. Boltanski, 1973, p. 135. L'auteur rapproche de manière séduisante cette démarche de celle de Nathalie Sarraute dans *L'ère du soupçon*, nouveau roman mettant en cause la neutralité des lieux de la classe moyenne, et le sens commun de tout le monde (p. 131). On pense à ce que Pierre Bourdieu écrit : « Le jeu chinois donne une idée assez juste de la lutte des classes quotidienne qui s'arme continuellement de schèmes pratiques engendrant les quasi concepts de la sociologie spontanée... C'est sans doute ce qui explique... que la vision du monde social et de la politique qu'il a portée au jour soit en définitive beaucoup plus réelle que celles que produisent de toutes pièces les interrogations faussement réalistes et savantes de la « politologie » (1976, e, p. 94).

19. Dans la ligne de cette pensée, on peut interpréter l'élargissement progressif de la science politique vers le bas de la pyramide sociale (Etat, puis Etat et partis, puis Etat, partis et groupes de pression, puis Etat, parti, groupes de pression, autres groupes sociaux et familiaux) comme une perte d'influence de la place des dominants dans la science politique contemporaine.

20. 1977, f ; 1978, a, où l'on peut lire : « Le corps est un langage de l'identité sociale, ainsi naturalisée (sous forme, par exemple, de vulgarité ou de distinction "naturelle"), donc légitimée. Il est à peine besoin de rappeler en effet que le corps dans ce qu'il a de plus naturel en apparence... est un produit social, la distribution inégale entre les classes des propriétés corporelles s'accomplissant à travers différentes médiations telles que les conditions de travail (avec les déformations, maladies, voire mutilations qui en sont corrélatives) et les habitudes en matière de consommations » (p. 51). Mieux encore : « Le rapport au corps propre est ... une manière particulière d'éprouver la position dans l'espace social à travers l'expérience de l'écart entre le corps réel et le corps légitime ».

Ces derniers pourraient en effet prendre l'expression « champ politique » (1976, b, p. 66-69) à la lettre malgré l'imprécision de ses usages. Voie dans laquelle Bourdieu ne les encourage guère, comme en témoigne l'absence d'un texte intitulé « le champ politique » dans une œuvre peu économe en champs, qu'ils soient scientifique, religieux ou artistique²¹. De surcroît, la conception systémique, dont nombre d'entre eux semblent imprégnés, risquerait fort de leur faire confondre « champ de la société » et « système social », « champ politique » et « système politique »²².

Aussi le politologue tenté par le recours au concept de « champ politique » serait-il avisé de le définir avec plus de rigueur que ne le fait Bourdieu, et de le situer par rapport aux notions voisines : « champ administratif », « champ de l'Etat », « champ du pouvoir » ou « champ de la lutte des classes ».

Quand il emploie l'expression, Bourdieu qualifie de champ politique un espace ayant pour enjeu la définition des politiques, un ensemble de positions occupées dans des « organismes internationaux », au « Plan », au « Conseil économique et social », dans des « comités et commissions ad hoc » ou dans des « cabinets ministériels ». C'est un champ d'experts liés à l'Etat, mais ne relevant pas de la fonction publique : les grands corps s'affrontent pour leur part dans le cadre fixé par le champ administratif (1976, b).

Faut-il en conclure qu'il s'agit du champ des professionnels de la vie publique ? La solution retenue par Daniel Gaxie le laisse supposer (« l'apparition avec l'Etat d'un pouvoir politique différencié donne ainsi naissance à un... champ politique opposant un corps d'agents spécialisés dans sa conquête et dans son exercice », Gaxie, 1978). En outre, l'une des études les plus politiques de Bourdieu (1980, b) développe l'idée d'un « champ de l'Etat » qui serait un « champ bureaucratique » en s'attardant sur ses propriétés potentiellement totalitaires. La nature d'un régime totalitaire relèverait davantage des stratégies de ses agents et de leur capital spécifique que d'une fatalité de classe, une dérive organisationnelle, ou une volonté de pouvoir²³.

21. Mais aussi : « champ des entreprises », « des goûts », « de consommation des biens de luxe », « de l'édition », « des galeries », du « pop'art », « de l'art cinétique », « de la physique contemporaine », etc.

22. Une remarque de Bourdieu qui rappelle étrangement la « société active » d'Etrioni (Etrioni, 1968) ou la hiérarchie cybernétique de Parsons (Parsons, 1969) pourrait les encourager dans cette voie : « Bien qu'il n'en ait tiré aucune conséquence réelle, Bertrand Russell a fort bien exprimé l'intuition de l'analogie entre l'énergie et le pouvoir qui pourrait constituer le principe d'une unification de la science sociale » (1980, c, p. 209).

23. 1980, b, p. 7 où l'on peut également lire : « Louis XIV est si complètement

Cette interprétation étonnante d'un phénomène très étudié par les politologues ne doit pas masquer la grande banalité du concept dès que l'on tente de lui donner un contenu concret. Ceux qui vivent du débat ou du combat politique sont difficilement repérables par les statistiques, et les recensements existants ne constituent pas encore des bases suffisantes aux analyses plus fines dont la possibilité reste à démontrer. Quand on n'ignorera rien des origines sociales et de l'autorecruement des hauts fonctionnaires (Darbel, Schnaper 1969) ; quand on aura établi un parallèle très wébérien entre la hiérarchie des usines et celle des bureaux (1973, c ; 1978, d) ; quand, au mieux, on observera que dans tous les partis politiques le personnel dirigeant appartient dans sa majorité à la classe dominante (Gaxie, 1980), on n'en aura pas pour autant découvert une spécificité du champ politique ou du champ de l'Etat. Paradoxe étonnant : ces champs spécialisés seraient les seuls à n'avoir aucune propriété spécifique, contenue dans les limites normalement imposées à l'originalité de tout champ²⁴.

Mais il y a plus : la construction d'un champ politique selon les préceptes de Bourdieu risque de produire, par un effet pervers, la dissimulation suprême du politique. Effectuée dans le langage de la révélation, elle banaliserait tellement les phénomènes de domination (en les réduisant à la concurrence effrénée d'un personnel interchangeable dont l'objectif le plus clair serait de parvenir au pouvoir, comme l'*homo politicus* d'Anthony Downs (Downs, 1957), qu'ils apparaîtraient naturels ou fatals dans la forme même que leur donnent Bourdieu et Gaxie (Gaxie, 1980) : celle d'une lutte des places.

identifié à la position qu'il occupe dans le champ de gravitation dont il est le soleil qu'il serait aussi vain d'essayer de déterminer ce qui, entre toutes les actions survenant dans le champ, est ou n'est pas le produit de sa volonté que de faire la part, dans une musique, de ce qui est produit par le chef d'orchestre et de ce qui est le fait des musiciens ».

24. S'il s'étend longuement sur la spécificité du champ scientifique (les concurrents sont les clients) ou sur celle du champ artistique (l'activité la plus désintéressée doit susciter l'intérêt le plus fortement marqué), Bourdieu n'explicite pas ce qui serait la spécificité « ordinaire » du champ politique, même s'il affirme « que l'appartenance ou l'allégeance politique déclarée n'est pas un facteur comme un autre, dont on pourrait étudier les effets comme on étudie les effets du sexe, de l'âge ou de la profession : les principes proprement politiques fonctionnent comme des facteurs relativement autonomes par rapport aux déterminants économiques et sociaux qui (bien que l'adhésion à ces principes ne soit pas indépendante de ces déterminants) permettent de produire des opinions ou des pratiques contraires à l'intérêt personnel immédiat » (1977, d, p. 87, c'est nous qui soulignons. Voir également 1979, a, p. 493 où ceci vient désormais en note et non plus dans le corps du texte). Pour sa part, Daniel Gaxie estime que cette spécificité tient au fait « qu'à la différence du champ religieux, la manipulation des symboles politiques par le profane n'apparaît jamais comme une profanation dans la mesure même où l'idéologie démocratique du citoyen la requiert » (Gaxie, 1978, p. 43 ; sur la profanation, cf. Bourdieu, 1975, 1).

Sans doute est-ce parce que la voie paraît sans issue ou dangereuse que Bourdieu préfère parler du champ de production idéologique, système censitaire d'expression des opinions d'où les profanes seraient exclus, « qui donne aux uns le privilège de la propriété de leurs instruments de production des opinions politiques et ne laisse aux autres que l'alternative de la démission ou de remise de soi au parti » (1977, d, p. 87).

Le champ de production idéologique est un lieu de délégation de compétence (1979, a, p. 500) ; les agents, qui n'ont pas d'opinion propre, se voient imposer le choix d'une opinion dans la gamme préétablie par les professionnels de la politique (1973, a et d).

Contrairement aux champs des professionnels de la vie publique, ce champ-ci ajoute aux fonctions professionnelles une fonction sociale : brouiller les pistes, troubler les esprits, en faisant croire aux agents que leur opinion existe et qu'elle est prise en compte par le vote ou par le sondage. Les professionnels peuvent alors, en toute immunité, se réserver le privilège de définir les enjeux prêtant légitimement au débat démocratique en évacuant les autres, ou de tracer l'avenir d'une société grâce à la prévision (1978, b).

Ces deux fonctions mettent en jeu des « compétences politiques spécifiques » (1979, a, p. 505) : en clair, il ne s'agit plus seulement de « fonctions politiques... de légitimation des différences » que remplissent les systèmes symboliques quand « ils parlent du pouvoir et de politique, c'est-à-dire d'ordre encore » (1971, h, p. 298). Mais il est bien question de considérer comme politique toutes les décisions qui sont susceptibles d'affecter cet ordre, de le faire évoluer, de le transformer.

Le champ politique c'est le champ de l'ordre social où s'affrontent (est-ce bien nouveau ?) les partisans de l'ordre et ceux du mouvement, ou, comme l'aurait dit Karl Mannheim, les idéologues (qui veulent conserver) et les utopistes (qui veulent changer). Bourdieu peut ainsi opposer la « contestation politique ordinaire » où « politique » est pris au sens de « politique politicienne », et la contestation radicale des déclassés (1978, d, p. 11) où « politique » signifie « lutte des classes ».

La « question principielle » étant le « maintien de l'ordre établi » (1979, a, p. 510), politiser c'est alors faire passer une question d'un domaine où elle n'apparaît pas aux autorités comme légitimement liée à l'ordre social, au domaine des « questions constituées comme politiques » (1979, a, p. 509) par la grâce du rapport de force entre dominants et dominés. Bourdieu aurait pu écrire dans le style qui lui est propre — mais il ne l'a pas fait — que les questions non pertinentes politiquement ne sont jamais que des questions impertinentes sociale-

ment. Le champ politique, on n'en peut plus douter, est un lapsus : en voulant cacher l'existence de la lutte des classes on peut tenter de lui donner une animation factice. Peut-être faut-il voir dans le passage de la notion de « structure de rapports de classe » à celle de « champ des rapports de classe » une volonté affirmée de donner au politique le statut de champ des champs. Comme de nombreux politologues, Bourdieu finit donc par opposer le politique (le conflit sur l'ordre social que crée la division de la société en classe) et la politique (ce que les dominants consentent à reconnaître de réel à ce conflit). Comme beaucoup de sociologues, il espère découvrir une cause des causes, qui soit aussi une bonne cause.



Il est à craindre que la science politique n'ait rien à attendre de la théorie sociologique et épistémologique de Bourdieu, sauf à proclamer sa propre disparition. Car Bourdieu ne condamne pas simplement la science politique telle qu'on la parle Rue Saint-Guillaume ; il met en cause de façon radicale le projet même de constituer une science politique qui serait différente de la sociologie praxéologique qu'il prétend construire.

En revanche, le politologue peut essayer de tirer profit des travaux sociologiques de Bourdieu. Le bénéfice sera limité si l'on retient les travaux sur les modes de domination et la classe dominante. Car l'économie générale de son discours le conduit à construire une classe dominante imaginaire, qui est à la bourgeoisie ce que le prolétariat est, dans maints discours marxistes, au monde ouvrier : une entité parée de toutes les puissances, dont le pouvoir de façonner le monde, sans même en faire l'effort, est quasiment magique : « Le monde social est ainsi peuplé d'institutions que personne n'a conçues ni voulues, dont les " responsables " apparents ne savent pas dire, même après coup et à la faveur de l'illusion rétrospective, comment s'est " inventée la formule ", et s'émerveillent eux-mêmes qu'elles puissent exister comme elles existent, et si bien adaptées à des fins que leurs fondateurs n'ont jamais expressément formulées » (1980, b, p. 10).

La classe dominante est située au-delà de la hiérarchie sociale, dans un espace éthéré où le président-directeur général lit Breton, achète des toiles d'Agam et prend des menus basses calories, ignore superbement le discours apocalyptique des professeurs dans la page deux du Monde dont il épluche avec soin la nécrologie sur fond de chant grégorien, si toutefois ce n'est pas le jour de réunion des anciens élèves de l'ENA.

En contrepoint, la réussite de Pierre Bourdieu, sociologue de la petite bourgeoisie, nous semble tout à fait remarquable. La rage toute flaubertienne avec laquelle il déshabille les justifications idéologiques des classes moyennes, l'acuité extraordinaire avec laquelle il traque constamment les conduites caractéristiques de la petite bourgeoisie, surtout lorsqu'elle se fait intellectuelle, sont les attributs les plus séduisants de l'« objectivation participante » (1978, c), principe régulateur de sa méthodologie. Ce n'est que lorsqu'il aborde la petite bourgeoisie, que le discours de Bourdieu retrouve un référent social et devient vérifiable.

Peut-être la conception mythique de la classe dominante chez Bourdieu est-elle l'envers de cette lucidité ? Cette vision imaginaire reproduit l'imaginaire petit-bourgeois. De ce fait, elle possède une valeur heuristique qui permet d'analyser avec beaucoup de finesse les comportements réels, réactionnels pour ne pas dire souvent réactionnaires des « classes moyennes ».

Le petit-bourgeois ne peut s'approprier que les formes symboliques du réel ; par exemple, il fréquentera les musées et non les galeries où les vrais bourgeois s'approprient vraiment les œuvres d'art. Dans le meilleur des cas, il cherchera à renverser la domination des dominants-dominants en s'intégrant à la fraction des dominants-dominés : artiste ou intellectuel d'avant-garde, jeune, impatient, subversif, parisien rive gauche et cœur à gauche, il s'opposera aux bourgeois distingués (comme aux prolétaires vulgaires), que ce soit dans la fréquentation des théâtres (avant-garde contre boulevard) ou dans sa définition ascétique de la vie sociale : à l'hédonisme des dominants, il répondra par l'indignation qui lui tiendra lieu de philosophie sociale.

Plus vivante et plus réaliste que la description de la classe dominante, cette analyse de la petite bourgeoisie est également mieux construite. Le modèle en est fourni par Weber dans *Le judaïsme antique* pour la stratégie d'inversion des légitimités ou dans *L'éthique protestante* pour la stratégie de reproduction de la classe dominante. Les traits que Bourdieu attribue à la petite bourgeoisie — acceptation d'une dure ascèse pour parvenir au salut, c'est-à-dire l'accès aux classes dominantes — sont identiques à ceux de la bourgeoisie protestante chez Weber. Ce parallèle ne devrait pas étonner ; au cœur de la sociologie de Bourdieu comme de l'éthos petit-bourgeois gît la règle : pour dominer, il faut d'abord se dominer.

BIBLIOGRAPHIE

I. ŒUVRES DE PIERRE BOURDIEU*

1961

- a. *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1961, 126 p. (1^{re} éd. 1958).
- b. « Révolution dans la révolution », *Esprit*, janvier 1961, p. 27-40.

1962

- a. *The Algerians*, Boston, Bacon Press, 1962.
- b. « De la guerre révolutionnaire à l'Algérie de demain », p. 5-13 in *Algérie de demain*, Paris, PUF, 1962.
- c. « La hantise du chômage chez l'ouvrier algérien », *Sociologie du travail*, 4 (4), octobre-décembre 1962, p. 313-331.
- d. « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, 5-6, 1962, p. 32-136.

1963

- a. *Travail et travailleurs en Algérie*. I. Données statistiques. II. Étude sociologique, Paris, Mouton, 1963, 566 p. (avec Alain Darbel).
- b. « The attitude of the Algerian peasant toward time », in Pitt-Rivers (J.) éd., *Mediterranean countrymen*, Paris, Mouton, 1963.
- c. « La société traditionnelle », *Sociologie du travail*, 5 (1), janvier-mars 1963, p. 24-44.
- d. « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Temps modernes*, 211, décembre 1963, p. 998-1021 (avec J.-C. Passeron).

1964

- a. *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Ed. de Minuit, 1964, 224 p. (avec Abdelmalek Sayad).
- b. *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Ed. de Minuit, 1964, 191 p. (avec J.-C. Passeron).
- c. *Les étudiants et leurs études*, Paris, Mouton, 1964, 149 p. (avec J.-C. Passeron et M. Eliard).
- d. « Paysans déracinés. bouleversements morphologiques et changements culturels en Algérie », *Études rurales*, 12, janvier-mars 1964, p. 56-94 (avec Abdelmalek Sayad).

* Deux remarques sur le titre I de notre bibliographie : elle ne prétend pas à l'exhaustivité des œuvres publiées, mais elle y tend ; nous n'avons pas tout lu, mais presque.

1965

- a. *Rapport pédagogique et communication*, Paris, Ed. de Minuit, 1965 (avec Monique de Saint Martin).
- b. « Le paysan et la photographie », *Revue française de sociologie*, 3, avril-juin 1965, p. 164-174 (avec M.-C. Bourdieu).
- c. *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Ed. de Minuit, 1965, 359 p. (en collaboration).

1966

- a. *L'amour de l'art, les musées d'art européens et leur public*, Paris, Ed. de Minuit, 1966 (avec Alain Darbel).
- b. « Comment la culture vient aux paysans », *Paysans*, 10 (62), octobre-novembre 1966, p. 6-20.
- c. « L'école conservatrice, les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, 7 (3), juillet-septembre 1966, p. 325-347.
- d. « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », *Revue française de sociologie*, 7 (4), octobre-décembre 1966, p. 508-517 (avec J.-D. Reynaud).
- e. « Champ intellectuel et projet créateur », *Temps modernes*, 246, novembre 1966, p. 865-906.
- f. « The sentiment of honour in Kabyle society » in Peristiany (J.) ed., *Honour and shame*, Chicago, University of Chicago Press, 1966.
- g. « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de sociologie*, 7, 1966, p. 201-223.

1967

- a. « Systèmes d'enseignement et systèmes de pensée », *Revue internationale des sciences sociales*, 19 (3), 1967, p. 367-388.
- b. « Sociology and philosophy in France since 1945. Death and resurrection of a philosophy without subject », *Social Research*, 34 (1), septembre 1967, p. 162-212 (avec J.-C. Passeron).

1968

- a. *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, Bordas, 1968, 430 p. ; 2^e édition, 1973, 360 p. un seul volume (Préalables épistémologiques) (avec J.-C. Passeron et J.-C. Chamboredon).
- b. « L'examen d'une illusion », *Revue française de sociologie*, numéro spécial, 9, 1968, p. 227-253 (avec J.-C. Passeron).
- c. « Structuralism and theory of sociological knowledge », *Social Research*, 35 (4), 1968, p. 681-706.

1970

- a. *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Ed. de Minuit, 1970, 279 p. (avec J.-C. Passeron).
- b. *Zur Soziologie der symbolischen Formen*, Francfort, Suhrkamp, 1970.
- c. « L'excellence scolaire et les valeurs du système d'enseignement français », *Annales*, 25 (1), janvier-février 1970, p. 147-175 (avec Monique de Saint Martin).
- d. « Entretien avec Otto Hahn », *VH 101*, 2, été 1970, p. 13-21.

1971

- a. « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, 22, 1971.
- b. « Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Sociès*, 1, 1971.
- c. « Formes et degrés de la conscience du chômage dans l'Algérie coloniale », *Manpower and unemployment. Research in Africa, a Newsletter*, 4 (1), avril 1971, p. 36-44.
- d. « Reproduction culturelle et reproduction sociale », *Information sur les sciences sociales*, 10 (2), 1971, p. 45-79.
- e. « La défense du corps », *Information sur les sciences sociales*, 10 (4), 1971, p. 45-86 (avec Luc Boltanski et P. Maldidier).
- f. « Une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber », *Archives européennes de sociologie*, 12, 1971, p. 3-21.
- g. « Disposition esthétique et compétence artistique », *Temps modernes*, 295, 1971, p. 1345-1376.
- h. « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 12 (3), 1971.

1972

- a. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972, 169 p.
- b. « Éléments pour une théorie de la production, de la circulation et de la consommation des biens symboliques », *Revue de l'Institut de sociologie (Bruxelles)*, 45 (4), 1972, p. 751-760.

1973

- a. « L'opinion publique n'existe pas », *Temps modernes*, 318, janvier 1973, p. 1292-1309 ; repris de *Norvès (Poitiers)*, 155-156, 1971, p. 1-19.
- b. « The three forms of theoretical knowledge », *Information sur les sciences sociales*, 12 (1), 1973, p. 53-80.
- c. « Les stratégies de reconversion », *Information sur les sciences sociales*, 12 (5), 1973, p. 61-113 (avec L. Boltanski et M. de Saint Martin).
- d. « Les doxosophes », *Minuit*, 1, 1973, p. 26-45.

Frédéric Bon et Yves Schemel

- e. « Classes et classements », *Minuit*, 5, 1973.
- f. « L'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur en France, 1962-1966 », *Higher Education*, 2 (4), novembre 1973, p. 407-421 (avec C. Grignon et J.-C. Passeron).

1974

- a. « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 15 (1), 1974, p. 3-42.
- b. « Les fractions de la classe dominante et les modes de l'appropriation des œuvres d'art », *Information sur les sciences sociales*, 13 (3), 1974, p. 7-31.
- c. « Les conditions sociales de la production sociologique : sociologie coloniale et décolonisation de la sociologie », *Le mal de voir*, (Cahiers Jussieu, n° 2), Paris, 10/18, 1974, p. 416-427.

1975

- a. « Méthode scientifique et hiérarchie sociale des objets », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 1975, p. 4-6 (ci-après, *Actes*).
- b. « Le couturier et sa griffe, contribution à une théorie de la magie », *Actes*, 1, 1975, p. 7-36 (avec Yvette Delsaut).
- c. « Structures sociales et structures de perception du monde social », *Actes*, 2, 1975, p. 18-20.
- d. « L'invention de la vie d'artiste », *Actes*, 2, 1975, p. 67-93.
- e. « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes*, 2, 1975, p. 95-107 (avec L. Boltanski).
- f. « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, 7 (1), 1975, p. 91-118.
- g. « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes*, 3, 1975, p. 68-93 (avec M. de Saint Martin).
- h. « Le fétichisme de la langue », *Actes*, 4, 1975, p. 2-32 (avec L. Boltanski).
- i. « Les intellectuels dans le champ de la lutte des classes », *La Nouvelle critique*, 87, octobre 1975, p. 20-26 (en collaboration).
- j. « Marx, lecteur de Balibar », *Actes*, 5-6, 1975, p. 65-79.
- k. « L'ontologie politique de Martin Heidegger », *Actes*, 5-6, 1975, p. 109-156.
- l. « Le langage autorisé. Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel », *Actes*, 5-6, 1975, p. 183-190.

1976

- a. « Le sens pratique », *Actes*, 7, 1976, p. 43-86.
- b. « La production de l'idéologie dominante », *Actes*, 8-9, 1976, p. 1-73.
- c. « Le champ scientifique », *Actes*, 8-9, 1976, p. 88-104.
- d. « Les modes de domination », *Actes*, 8-9, 1976, p. 122-132.
- e. « Un jeu chinois. Notes pour une critique sociale du jugement », *Actes*, 10, 1976, p. 91-101.
- f. « Anatomie du goût », *Actes*, 11, 1976, 112 p. (avec M. de Saint Martin).

La rationalisation de l'inconduite

- a. *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles*, Paris, Ed. de Minuit, 1977, 123 p.
- b. « La production de la croyance », *Actes*, 13, 1977, p. 3-43.
- c. « Sur le pouvoir symbolique », *Annales*, 3, 1977, p. 405-411.
- d. « Questions de politique », *Actes*, 16, 1977, p. 55-89.
- e. « La censure », *Information sur les sciences sociales*, 16 (3-4), 1977, p. 385-388.
- f. « La paysannerie, une classe-objet », *Actes*, 17-18, 1977, p. 2-5.
- g. « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, 34, 1977, p. 17-34.

1978

- a. « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes*, 14, 1978, p. 51-54.
- b. « Le patronat », *Actes*, 20-21, 1978, p. 3-82, (avec M. de Saint Martin).
- c. « Sur l'objectivation participante, réponse à quelques objections », *Actes*, 23, 1978, p. 67-69.
- d. « Classement, déclassement, reclassement », *Actes*, 24, 1978, p. 2-22.
- e. *Pratiques sportives et pratiques sociales*, Paris, Institut national des sports et de l'éducation physique, mars 1978 ; traduit sous le titre : « Sport and social class », *Information sur les sciences sociales*, 17 (6), 1978, p. 819-840.
- f. « Les intellectuels sont-ils hors-jeu ? », *La Nouvelle critique*, 111-112, 1978, p. 56-61.

1979

- a. *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1979, 670 p.
- b. « Le paradoxe du sociologue », *Sociologies et sociétés*, 11 (1), 1979, p. 85-93.
- c. « Les trois états du capital culturel », *Actes*, 30, 1979, p. 3-6.

1980

- a. « Le capital social, notes provisoires », *Actes*, 31, 1980, p. 2-3.
- b. « Le mort saisit le vif », *Actes*, 32-33, 1980, p. 3-14.
- c. *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, 475 p.
- d. « Pierre Bourdieu : la grande illusion des intellectuels », *Le Monde*, 4 mai 1980.
- e. « La sociologie est-elle une science ? Entretien avec Pierre Bourdieu », *La Recherche*, 11 (112), juin 1980, p. 738-743.

II. AUTRES TEXTES CITÉS

- Ben-David (Joseph), Collins (Randall), « Social factors in the origins of a new science : the case of psychology », *American Sociological Review*, 31 (4), 1966, p. 451-465.
- Berger (Peter L.), Luckmann (Thomas), *The social construction of reality. A treatise in sociology*, New York, Doubleday, 1966, 203 p.
- Boltanski (Luc), « Erving Goffman et le temps du soupçon. A propos de la publication en français de la représentation de soi dans la vie quotidienne », *Information sur les sciences sociales*, 12 (3), juin 1973, p. 127-147.
- Boltanski (Luc), « La constitution du champ de la bande dessinée », *Actes*, 1, janvier 1975, p. 37.
- Crozier (Michel), « Pouvoir et organisation », *Archives européennes de sociologie*, 5 (1), 1964, p. 52-64.
- Darbel (Alain), Schnapper (Dominique), *Morphologie de la haute administration française*, Paris, Mouton, 1969, 2 vol., 160 et 247 p.
- Downs (Anthony), *An economic theory of democracy*, New York, Harper, 1957, 310 p.
- Etzioni (Amitai), *The active society; A theory of societal and political processes*, New York, The Free Press, 1968, XXV, 698 p.
- Gaxie (Daniel), *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1978, 268 p.
- Gaxie (Daniel), « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30 (1), février 1980, p. 5-45.
- Jouvenel (Bertrand de), *De la politique pure*, Paris, Calmann-Lévy, 1964, 308 p.
- Merriam (Charles E.), *Political power. Its composition and incidence*, New York, McGraw-Hill, 1934, 331 p.
- Parsons (Talcott), *Politics and social structure*, New York, The Free Press, 1969, XVII, 557 p.
- Pollack (Michael), « Paul Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes*, 25, 1979, p. 45-59.